

ÉTAT indiquant à quels banquiers les produits des débetures, (vendues depuis le 1er janvier 1851,) ont été payés, etc.—(Continuation.)

COMMENT RETIRÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

	En faveur de qui.	Pour qui.	Taux de change, etc.	Montant des lettres de change.		
				£	s.	d.
1	John Young	Chemin de fer du St. Laurent, etc.	50000	0	0
	do	do do	25000	0	0
	A. T. Galt	do do	30000	0	0
	A Simpson	Banque de Montréal	11 par c. de premium	25000	0	0
	B. H. Lemoine	Banque du Peuple	do do . .	10000	0	0
	A. Simpson	Banque de Montréal	do do . .	25000	0	0
	J. F. Bradshaw	Banque du Haut-Canada	do do . .	12500	0	0
	A. T. Galt	Chemin de fer du St. Laurent, etc.	17500	0	0
2	J. F. Bradshaw	Banque du Haut-Canada	10½ par c. de premium	5000	0	0
	do	do do	do do . .	2116	4	6
	John Young	Chemin de fer du St. Laurent, etc.	50000	0	0
	do	do do	25000	0	0
	A. T. Galt	do do	30000	0	0
	A. Simpson	Banque de Montréal	11 par c. de premium	25000	0	0
	B. H. Lemoine	Banque du Peuple	do do . .	10000	0	0
	A. Simpson	Banque de Montréal	do do . .	25000	0	0
	J. F. Bradshaw	Banque du Haut-Canada	do do . .	12500	0	0
	A. T. Galt	Chemin de fer du St. Laurent, etc.	17500	0	0
	J. F. Bradshaw	Banque du Haut-Canada	10½ par c. de premium	5000	0	0
	do	do do	do do . .	2119	11	0
			Sterling	404235	15	6

E. P. TACHÉ,
Receveur-Général.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL,
Québec, 21 octobre 1852.